



Message à l'attention du CODIR de la DT Rhône-Alpes **14 septembre 2015**

Monsieur le délégué territorial, Messieurs les directeurs d'agence, Mesdames et Messieurs les chefs de services,

Les personnels de l'ONF se sont réunis en Assemblées Générales sur tout le territoire vendredi 4 septembre. Deux de leurs représentants sont présents aujourd'hui pour vous faire part de leur grande inquiétude vis-à-vis du projet de COP entre l'Etat, les COFOR et l'ONF. En effet, ce projet ne permettra pas le redressement financier de l'ONF et continuera probablement à avoir des effets dévastateurs pour les personnels.

Ils demandent :

- Que la santé et le bien-être des personnels soit un enjeu majeur des cinq années à venir.
- Que la recherche de nouveaux financements, de nature à assurer toutes les missions dévolues à l'Etablissement, soit inscrite dans le COP
- Qu'aucun remplacement de poste par des emplois précaires n'ait lieu en 2016 et dans les années suivantes.
- Que le CAS pension soit annulé.
- Que le contenu des missions soit partagé entre l'Etat, l'ONF et les COFOR.
- Que les missions soient priorisées par la Direction Générale afin de les mettre en adéquation avec les moyens.
- Que des parcours professionnels soient définis pour toutes les catégories de personnels, quel que soit leur statut et leur corps d'appartenance.
- Qu'une convention collective soit négociée pour les salariés non fonctionnaires et non ouvriers forestiers.

Ils ne peuvent accepter que le COP soit bâti sans prise en considération et intégration des remarques constructives, de nature à assurer la pérennité de l'Etablissement émises par les différentes Organisations Syndicales. Nous vous remercions de votre attention